

La Ville de Tulle recrute un agent de surveillance et de gestion des cimetières.

Missions, activités et conditions d'exercice :

Assurer la surveillance, l'ouverture et la fermeture des deux cimetières
Surveiller les travaux réalisés dans les deux cimetières (y compris les travaux de reprises de concessions).
Entretien des cimetières : propreté, espaces verts et fleuris.
Veiller au respect du règlement et connaître la législation funéraire.
Informers et renseigner les familles et les professionnels, informer les familles sur la disponibilité des concessions et cases. Transmettre les réclamations des familles au service plateforme d'accueil (faire le lien entre la famille et la plateforme). Réceptionner et accompagner les convois funéraires.
Vérifier la détention des autorisations funéraires nécessaires délivrées aux opérateurs et aux administrés par le Maire.
Contrôler et enregistrer les exhumations et les inhumations.
Tenir à jour les plans de concessions.
Tenir à jour les registres des inhumations, des exhumations et les registres des ossuaires. Participer à la réalisation de l'inventaire des cimetières.
Participer à la réalisation des missions liées aux renouvellements et aux reprises des concessions.
Participer à la mise à jour des données informatiques dans le logiciel Géocim. Faire le lien avec le service plateforme d'accueil : mise à jour des données à la suite d'un relevé terrain (places disponibles dans une concession par exemple).

Profil recherché

Posséder le CACES autorisation de conduite afférent et les habilitations funéraires 1 et 2 + assermentation à la police des cimetières.
Posséder le permis B.

Autonomie, rigueur, sens de l'organisation sont demandés,
Bon relationnel avec le collègue exigé.
La polyvalence est un plus.
Prise d'initiative assez demandée.
Expérience similaire appréciée.

Date prévue du recrutement

01/06/2024

Date limite de candidature

15/05/2024

Informations complémentaires

Merci d'adresser CV + lettre de motivation + si possible arrêté de situation administrative à l'attention de Monsieur le Maire de la Ville de Tulle.

Informations complémentaires :

Rémunération suivant la grille indiciaire de la fonction publique + régime indemnitaire mis en place au sein de la collectivité.

Pour plus de renseignement, merci de prendre contact avec Monsieur Pierre GENESTE (responsable du pôle Services à la Population) au 06 30 96 74 84.